

> COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2020

PRESENTS : BISCHOFF Jean-Loïc, DELMARES Bernard, DAUHER Isaïe, GREGORY Gisèle, GILET Georges, MAILLY Cédric, PEYNAUD Yves, PODVIN Frédérique.

ABSENTS EXCUSES : DELMARES Bernard, ZARA Gwenaëlle,

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

- Négociation du prêt en cours
- Renouvellement des membres de la CCID
- Réalisation des travaux de défense incendie au Pereyroux

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire demande de respecter une minute de silence en hommage à Samuel PATY, Professeur au collège de Conflans-St-Honorine, lâchement assassiné le 17 octobre 2020.

1) DELIBERATIONS :

Négociation du Prêt en cours :

Madame le Maire soumet à l'avis de l'assemblée la demande de révision du prêt contracté par la commune en 2009 à 4.84 % (130 000 €, 25 ans) 2250.00 € par trimestre. Elle rappelle qu'elle avait déjà pris contact avec le Crédit Agricole en 2013. Il lui avait été rétorqué que cet emprunt ne pouvait pas être revu.

Depuis les conditions de révision des emprunts ont été revues. Dont acte auprès du banquier qui a soumis un nouvel emprunt au taux de 1.01 % sur les 13 années restant à courir. La mensualité s'élèvera à 1910.70 € par trimestre.

Renouvellement des membre de la CCID (Commission Communal des Impôts Directs) :

Comme lors des nouveaux mandats électoraux, la DGFIP demande une liste de 24 noms afin de renouveler les membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Cette commission se compose du maire ou un adjoint délégué, Président de la commission et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants pour les communes dont la population est inférieure à 2000 habitants. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale et siège une fois par an pendant la durée du mandat.

Avis favorable à l'unanimité des membres présents.

Réalisation des travaux de défense incendie au Pereyroux :

Madame le Maire rappelle que le terrain va être acheté pour la réalisation de cette réserve à incendie. Le notaire est en possession des éléments nécessaires. Nous sommes en attente de la réception de tous les devis demandés et dès que tous les éléments seront réunis, les dossiers de demande de subvention seront établis.

Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer afin d'effectuer ces travaux et de l'autoriser à signer tous les documents afférents à cette acquisition.
Accord à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Madame le Maire a été contactée par M.VILGRAIN de la DDT (Direction Départemental du Lot). Vraisemblablement la commune de Masclat n'est pas en conformité avec l'ONF (Office National des Forêts), la forêt domaniale qui a été coupée partiellement aurait dû bénéficier d'une autorisation de l'ONF avant la réalisation de cette coupe. Monsieur MAS Grégoire et Monsieur MARCOU Philippe s'étaient chargés de cette opération. Madame le Maire est chargée de se mettre en conformité avec cet organisme et est convoquée le 27 novembre 2020 à Cahors.
- Le rapport d'activité du SIVU du Tournefeuille ainsi que le procès-verbal de la séance du 24 septembre ont été adressés à tous les conseillers afin d'en prendre connaissance.
- CAUVALDOR a transmis la liste des délégués titulaires et suppléants concernant toutes les communes.
- Madame le Maire a assisté à une réunion de Lot Numérique qui a renseigné sur le déploiement de la fibre optique. La phase 1 de montée en débit est terminée. La phase 2 100 % fibre optique est en cours de réalisation et se terminera en 2022. La carte de déploiement est consultable sur le site lot.numérique@lot.fr
- Le rapport d'activité 2019 de CAUVALDOR a été transmis à tous les élus ainsi que celui du SPANC
- Plusieurs commissions au sein de Cauvaldor ont eu lieu. Les comptes rendus sont en attente. Les élus qui ont assisté à certaines font un commentaire succinct.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,

Monique BOUTINAUD

